Maître **Xavier PERES,** avocat au barreau de BEAUVAIS, membre
de la SCP **GARNIER - ROUCOUX & ASSOCIES,**
16 rue Denis Simon (60000) BEAUVAIS, **TEL. 03.44.06.25.90**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au palais de justice de BEAUVAIS (60), 20 boulevard Saint Jean - **EN UN SEUL LOT**

UNE MAISON D'HABITATION de plain pied

Sise à **MERU (60110),** 73 rue Louis Deshayes

L'adjudication aura lieu le mercredi 13 décembre 2017 à 14h.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

1/ Sur la commune de MERU (60110) 73 rue Louis Deshayes, cadastré section AI numéro 259, lieudit « chemin de Lardière » pour une contenance de 1 are 53 centiares, section AI numéro 262, lieudit « chemin de Lardière » pour une contenance de 7 ares 47 centiares, soit une contenance totale de 9 ares. **UNE MAISON** à usage d'habitation de plain-pied comprenant : entrée, séjour double, cheminée insert avec récupérateur de chaleur, cuisine, deux chambres, WC, salle de bains. **COMBLES**. Suivant procès-verbal de description dressé par la SELARL MARGO-DOYEN, huissier de justice associé à CHANTILLY (60) et certificat de superficie de la société ACE SARL tous deux en date du 22 décembre 2016, les lieux comprennent : entrée, dégagement, 4 chambres, salon-salle à manger avec cheminée, cuisine, salle de bains, WC, palier, dressing. **GARAGE et JARDIN**.
Le tout d'une superficie « Loi Carrez » de **102,24 M²**.

2/ Et à titre indivis de propriété, **UN PASSAGE COMMUN** avec Monsieur et Madame PETIT ou ayants droits, cadastré section AI numéro 208, lieudit « chemin de Lardière » pour une contenance de 30 centiares.
3/ Tous les droits indivis de propriété indivis avec Monsieur et Madame PETIT et les Consorts FLAMENT dans un **PASSAGE COMMUN**, cadastré section AI numéro 144, lieudit « 59 rue Louis Deshayes Prol » pour une contenance de 7 ares 82 centiares.
Etant précisé que :
- l'entretien du passage cadastré section AI numéro 208 se fera pour la moitié par l'acquéreur
- et les frais d'entretien, réparation, remise en état du passage cadastré section AI numéro 144 sera à la charge de l'acquéreur dans la proportion d'un cinquième.

MISE A PRIX : 80.000 €

(QUATRE VINGT MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 8.000 €

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

1/ A Maître **Xavier PERES**, avocat au barreau de BEAUVAIS, membre de la SCP **GARNIER - ROUCOUX & ASSOCIES**,16 rue Denis Simon (60000) BEAUVAIS, **TEL. 03.44.06.25.90**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
2/ Maître **Isabelle SIMONNEAU**, membre de la SELARLU **IS AVOCAT**, avocat au barreau de Paris, 30 avenue du Président Kennedy (75016) PARIS, **TEL. 01.44.14.69.10**.
3/ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BEAUVAIS, où le cahier des conditions de vente est déposé.
4/ Sur les lieux où une visite sera organisée par la SCP **MARGO – DOYEN – DOYEN**, Huissiers de Justice Associés, 1 Avenue du Général de Gaulle (60500) CHANTILLY CEDEX, **TEL. 03.44.67.15.55.**
5/ Sur INTERNET www.vlimmo.fr

IMMOLEGAL 23, rue des Jeûneurs 75002 PARIS